

## Ça va s'arrêter quand ?

Cette phrase raisonne sous les masques avec des regards remplis d'interrogations face à ce virus. Nous le croyions derrière nous et voilà qu'il revient en force perturbant à nouveau nos habitudes de vie. Nous traversons des mois pénibles, une année difficile.

Nous sommes tous touchés de près ou de loin par cette épidémie, mais chacun de nous l'exprime à sa manière. Des familles sont privées de leurs proches, des personnes sont de plus en plus isolées. Nos entreprises, nos emplois sont touchés de plein fouet. Nos associations qui permettent de créer le lien, le partage, les moments de convivialité nous manquent à tous.

Je vous demande, de garder cette flamme d'espoir dans vos yeux, dans vos cœurs. Que l'année qui s'achève nous rende plus forts, nous rassemble afin de partager de très bons moments en 2021. Prenez bien soin de vous, de vos proches.

Chaleureusement.  
Marie-Thérèse Cakain

## Je limite la transmission du virus en adoptant la bonne conduite à tenir

Quelques principes simples et essentiels pour limiter la diffusion du virus dans la population :

- **Je me protège et je protège mon entourage** en appliquant les mesures barrières.
- **Je consulte immédiatement** un médecin en cas de signes du COVID-19, même s'ils sont faibles ou si j'ai un doute.
- **Je fais le test rapidement** si le médecin me l'a prescrit.
- **Je m'isole tout de suite** si je suis malade ou si j'ai été en contact à risque avec une personne malade.

### 1 - J'APPLIQUE LES MESURES BARRIERES

<ul style="list-style-type: none"><li>• Je me <b>lave régulièrement les mains</b>.</li><li>• Je tousse ou j'éternue <b>dans mon coude</b> ou dans un mouchoir.</li><li>• Je me mouche dans <b>un mouchoir à usage unique</b> : je me lave les mains après.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Je ne serre pas les mains et j'évite les embrassades.</li><li>• Je reste à une distance <b>d'au moins 1 mètre</b> des autres.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>En complément, je porte un masque grand public</b> quand je ne peux pas être à plus d'1 mètre d'une autre personne, dès que je suis en présence d'une personne fragile et dans tous les lieux où cela est obligatoire.</li></ul>
--	---	---

### 2 - JE CONNAIS LES PREMIERS SIGNES DE LA MALADIE POUR LES IDENTIFIER RAPIDEMENT

<ul style="list-style-type: none"><li>• Fièvre (ou sensation de fièvre), frissons.</li><li>• Toux, mal de gorge, nez qui coule.</li><li>• Difficultés à respirer ou une sensation d'oppression dans la poitrine.</li><li>• Fatigue intense inexpiquée.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Douleurs musculaires.</li><li>• Maux de tête inhabituels.</li><li>• Perte de l'odorat.</li><li>• Perte du goût des aliments.</li><li>• Diarrhée.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Pour une personne âgée</b>, l'entourage peut constater une altération brutale de l'état générale ou des capacités mentales, de la confusion, des chutes répétées, une aggravation rapide d'une maladie déjà connue.</li></ul>
--	--	--

### 3 – J'AI DES SIGNES DE LA MALADIE, JE CONTACTE MON MÉDECIN

<ul style="list-style-type: none"><li>• Si un ou plusieurs signes apparaissent, <b>même faiblement ou si j'ai un doute</b>, j'appelle <b>sans délai</b> mon médecin traitant pour être testé dans les 24 heures.</li><li>• <b>Si je n'ai pas de médecin traitant</b>, j'appelle le 0 800 130 000 (service gratuit + appel gratuit). Dans tous les cas, je peux faire un test dans un laboratoire sans prescription médicale, entièrement pris en charge par l'Assurance Maladie.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>En attendant mon rendez-vous avec un médecin et le résultat de mon test</b>, je m'isole immédiatement et je me tiens à distance de toute personne, y compris de mes proches.</li><li>• Je porte un masque si je dois sortir ou si je suis en présence d'autres personnes.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Si j'ai des difficultés à respirer, j'appelle immédiatement le 15</b> (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).</li></ul>
--	--	--

### LISTE DES PERSONNES À RISQUE DE FORME GRAVE DU COVID-19

- **Les personnes âgées de 65 ans et plus**, en particulier celles de plus de 70 ans
- **Les personnes avec antécédents (ATCD) cardiovasculaires** (hypertension artérielle compliquée ATCD d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, de chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque).
- **Les diabétiques, non équilibrés ou présentant des complications**
- **Les personnes ayant une pathologie chronique respiratoire** (broncho pneumopathie obstructive, asthme sévère, apnées du sommeil, mucoviscidose,...).
- **Les patients ayant une insuffisance rénale chronique dialysée**
- **Les malades atteints de cancer évolutif sous traitement** (hors hormonothérapie)
- **Les malades atteints de cirrhose**
- **Les personnes présentant une obésité** (indice de masse corporelle (IMC) > 30 kg/m<sup>2</sup>).
- **Les personnes avec une immunodépression congénitale ou acquise**
- **Les personnes présentant un syndrome drépanocytaire majeur** ou ayant un antécédent de splénectomie.
- **Les femmes enceintes**, au 3<sup>e</sup> trimestre de la grossesse.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?  
**0 800 130 000**

### LES INFOS PRATIQUES

#### MAIRIE DE CARDROC

4 rue de Tisserands – 35190 CARDROC

Tél : 02 99 45 86 04

Fax : 02 99 45 89 21

[mairiecardoc@wanadoo.fr](mailto:mairiecardoc@wanadoo.fr)

<https://cardroc.fr>

#### Horaires d'ouverture

Lundi / Mardi : 9H / 12H et 14H / 18H

Mercredi / Jeudi / Vendredi : 9H / 12H

**Le Maire et les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous**

Le 28 octobre 2020, le président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire en établissant un **confinement du 30 octobre au 1er décembre minimum**.

**La mairie reste ouverte aux heures habituelles. En cas de besoin n'hésitez pas à téléphoner ou à venir. Une nouvelle modalité d'information et de communication avec vous, est en cours d'élaboration. Une présentation vous en est faite dans les pages suivantes...**

## COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

➤ **21 septembre 2020** – Convention avec le Conseil Départemental concernant l'aménagement et l'embellissement des entrées du bourg – Modification N°2 du PLU de Cardroc – Modification de la convention pluriannuelle de partenariat 2019/2020 du réseau des bibliothèques et médiathèques de Bretagne romantique – Désignation des délégués pour participer aux commission de la CCBR (voirie, CLECT, finances, RH) – Commission communale des impôts directs de Cardroc – Régularisation de la route des Antes – Mise en place d'un poteau incendie rue du coin – demande de subvention du centre équestre de la Foucheraie pour la pose d'une réserve incendie – participation au fonctionnement des écoles hors regroupement pédagogique, année scolaire 2019/2020 – subventions aux associations – redevance assainissement 2021 – réfection des peintures dans les classes de l'école – conditions de liquidation dissolution du syndicat intercommunal du centre de secours de Tinténac – devis entretien de la haie du cimetière – devis des entreprises Belan de la Baussaine -

*La totalité des comptes rendus des conseils municipaux, seront très prochainement mis en ligne sur le site de la mairie de Cardroc qui est actuellement en cours de mise à jour.*

## LES DERNIERES NOUVELLES

### Opération « mobilisation pour l'école » : les élus se sont retroussés les manches pour repeindre les classes de l'école.

Profitant des vacances de la Toussaint, ce sont 15 personnes dont 10 élus et des jeunes qui se sont mobilisées et ont sorti les rouleaux et les pinceaux pour repeindre les 3 classes de l'école de Cardroc.

Les enseignantes et les enfants avaient participé activement en resserrant les tables au centre des classes, en vidant les étagères et en décrochant les divers affichages.



Après il a fallu une demi-journée de préparation, le mercredi 21 octobre après-midi, pour finir de démonter les radiateurs, décrocher des tableaux, déplacer les meubles lourds, etc.

Puis la peinture a été réalisée sur 2 jours le vendredi 23 et le samedi 24 octobre.

Le lundi matin ne restait plus qu'à procéder au nettoyage et remise en place de tout ce qui avait été décroché.

Une belle expérience citoyenne à renouveler.



Dans la cour de l'école, il a été également procédé à la réfection des grilles qui délimitent une partie de celle-ci avec la descente jusqu'à la garderie : changement de certaines grilles, renforcement des poteaux et de leurs fixations, changement des pattes d'accroche des grilles.

Les enfants pourront de nouveau jouer en toute sécurité.

Dans les classes, tous les stores côté sud vont être changés prochainement. Le dernier conseil municipal a adopté à l'unanimité l'achat de ces derniers.

Suite à la tempête Alex, il a été nécessaire de procéder au remplacement et à la remise en place de plusieurs ardoises sur le toit.

Un petit coup de « lumière » qui aidera peut-être les enfants et les enseignantes à traverser cette nouvelle année scolaire encore si particulière.

## LES DERNIERES NOUVELLES suite

### Deuxième atelier de fabrication de nichoirs avec l'AFEL



Mardi 20 octobre, l'espace social et culturel AFEL, en partenariat avec la mairie de Cardroc, a proposé un atelier aux parents et à leurs enfants, sur la fabrication de nichoirs.

André Souillard, ancien charpentier et cardreucien a préparé tout le matériel nécessaire à la réalisation de cet atelier.

Ainsi, en famille ou entre voisins, une dizaine de nichoirs ont été fabriqués, pour le bonheur des mésanges, moineaux, hirondelles et autres petits oiseaux.

Ils trouveront leur place, dans le jardin des participants et dans la commune.

### L'ancienne cabine téléphonique s'est fait une beauté !

Le conseil municipal précédent avait lancé l'idée, le nouveau conseil a décidé de la poursuivre : utiliser l'ancienne cabine téléphonique, à côté de l'église, pour en faire une boîte à livres.

Une boîte à livres est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à livres, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement.

Après avoir remplacé une des vitres qui était cassée, le 11 octobre, Sébastien a fait la première couche de peinture, le week-end suivant, l'ancienne cabine était devenue toute rouge !

La réalisation d'une étagère va se faire dans les semaines à venir, puis nous vous solliciterons pour y déposer des livres.

Histoire à suivre ....

## LES INFOS ADMINISTRATIVES

**Inscription sur les listes électorales** : en 2021 auront lieu les élections départementales et régionales.

Vous devez fournir les documents suivants : **justificatif d'identité** - **justificatif de domicile** - **Formulaire cerfa n°12669** de demande d'inscription (disponible en mairie)

Toutes les informations sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

### Recensement militaire

Tous les jeunes, garçons et filles, nés en **2004** doivent se faire recenser en 2020. Se présenter en Mairie avec le livret de famille.

## RAPPEL A TOUTES ET TOUS

Vous avez une haie, des arbres, arbustes qui bordent votre propriété, nous vous rappelons :

- que les branches ne doivent pas toucher les lignes électriques ou les lignes téléphoniques
- qu'ils ne doivent pas gêner la visibilité, notamment dans les courbes et sur les voies étroites en campagne
- qu'ils ne doivent pas empêcher le curage des fossés qui jouxtent votre propriété
- qu'ils ne doivent pas gêner le passage de grands véhicules (cars, camions) le long des routes

**- que l'entretien vous en incombe et que votre responsabilité peut être engagée en cas d'incidents**

**La Mairie a déjà reçu des plaintes déposées par des transporteurs pour des particuliers dont les branches surplombaient la chaussée et gênaient la circulation des véhicules.**

Avoir des arbres, des arbustes ou des arbrisseaux sur un terrain est réglementé. Les normes sont anciennes, elles ont été créées lors de la rédaction du Code civil en 1804.

Novembre est arrivé, n'est-ce pas le moment idéal pour commencer la taille ? Il est de tradition d'élaguer en automne, après la chute des feuilles, quand les arbres sont au repos, mais avant qu'il ne fasse trop froid et surtout qu'il ne gèle.

Alors à vos outils si vous êtes concernés.

## LES ANNONCES

### ➤ MARCHÉ DE CARDROC –

« David le pizzaiolo » et « Mimi la fromagère » sont toujours présents le lundi à partir de 17H30, à côté de la salle Yvetot. N'hésitez pas à aller les voir.

➤ **AUBERGE LUCAS** : Pascal Lucas propose la vente à emporter à partir du mercredi jusqu'au samedi. « Nos plats sont consultables sur Facebook ou sur notre site [www.aubergelucas.com](http://www.aubergelucas.com). Pour passer commande laissez-moi un sms au **06 43 68 21 00**.

Pour retirer, passez entre 11H30 et 13H00 ; en dehors de ces horaires, merci de fixer une heure de retrait. »

➤ **INFORMATIQUE** - Suspension de tous les cours jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre

➤ **YOGA** - Suspension de tous les cours jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre

### ➤ 3 avril 2021- Repas annuel de l'ACCA

A noter dans votre agenda. Toujours prévu pour l'instant, nous vous tiendrons informé en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

## ANNULATIONS

➤ **Commémoration du 11 novembre** – la cérémonie initialement prévue le 15 novembre 2020 est annulée.

➤ Du fait de la crise sanitaire, **nous sommes contraints de reporter en 2021 le repas de la classe 0 et des anciens combattants**. Nous envisageons l'an prochain un grand rassemblement en réunissant les anciens combattants, les classes 0 et 1. **La date retenue pour l'instant est le 9 mai 2021.**

➤ **CCAS : le repas de Noël doit malheureusement être annulé**. Une distribution de colis sera effectuée par les membres du CCAS en décembre. 1 colis par foyer pour les 75 ans et plus.

➤ **MARCHÉ DE NOËL** – Initialement prévu le 21 décembre, pour l'instant nous attendons, pour prendre une décision : maintien ou annulation.

◆ **Tous les masques adultes, en tissu n'ont pas été distribués lors du premier confinement. Si vous en souhaitez, prenez contact avec la mairie.**

## Modalités d'informations

Nous vous l'avions annoncé, nous réfléchissons à un nouveau mode d'information plus économique, écologique et « rapide » dans les nouvelles.

Au dernier conseil municipal nous avons choisi d'abonner la commune à une application intitulée.

« **IntraMuros** »

Gratuite, très simple à télécharger, à utiliser, cette application va nous permettre de vous **informer**, de vous **alerter** et de vous faire **participer** à la vie locale.

Vous recevrez des alertes directement sur votre smartphone. Vous accédez au **journal** de la commune, aux événements du **bassin de vie** et aux points d'intérêt **touristiques**.

Vous pourrez utiliser **les services** que nous mettrons à votre disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les entreprises et les commerces.

Bonne installation à vous !

*Prochaine feuille d'infos vers le 15 janvier 2021. Les personnes et associations désirant y mettre des informations sont priées de les communiquer impérativement, avant le 5 janvier à Caroline Podpovitny à l'adresse mail suivante : [louveac@wanadoo.fr](mailto:louveac@wanadoo.fr)*

Feuille d'information imprimée par nos soins.

Réalisation : Mairie de Cardroc

Responsable de la publication : Caroline Podpovitny, adjointe chargée de la Communication